

Colloque international sur :
« Les zones humides de Madagascar »
19, 20 et 21 Juin 2014

Appel à manifestation d'intérêt
(Première circulaire)

ORIENTATION GENERALE

Les zones humides, espaces de transition entre l'environnement terrestre et l'environnement aquatique (écotones) constituent des milieux de grande valeur de par la spécificité de leurs caractéristiques biologiques, hydrologiques, économiques et culturelles.

Les zones humides par définition sont les écosystèmes suivants : marais, tourbières, prairies humides, lagunes, mangroves... entre terre et eau. Les milieux humides présentent de multiples facettes. Aux côtés des forêts tropicales, elles constituent un patrimoine naturel exceptionnel, en raison de leur richesse biologique et des fonctions naturelles qu'elles remplissent.

Ces zones humides rendent beaucoup de services aux populations riveraines, en tant que réservoirs de ressources au quotidien : ressources en bois, ressources en eau, ressources alimentaires, plantes médicinales.... En plus des multiples fonctions hydrologiques et biologiques qu'elles assurent, elles jouent un rôle socio-économique fondamental et garantissent chaque jour aux populations des bénéfices liés à l'exploitation de leurs ressources (piscicoles, conchylicoles, halieutiques mais aussi agricoles et cynégétiques) et à la pratique d'activités économiques, touristiques et culturelles.

Actuellement ces besoins, surtout par rapport aux zones humides, sont de plus en plus accrus pour une population sans cesse croissante et confrontée à une paupérisation alarmante dans les pays en voie de développement comme Madagascar.

A ces situations s'ajoutent les impacts du changement climatique mondial affectant ces zones dans le maintien de l'intégrité de leur équilibre biotope – biocénose.

C'est pourquoi, les zones humides demeurent parmi les milieux naturels les plus dégradés et les plus menacés, tant en termes de surface que d'état de conservation.

Or il en est certain que si les éléments naturels assurant la fonctionnalité fondamentale de ces écosystèmes sont bien gérées et contrôlés, elles peuvent être aussi aménageables et peuvent générer une valeur ajoutée à leur multiple potentialité.

Problématique des zones humides de Madagascar

Madagascar possède environ 3 000 km de fleuves et de rivières réparties dans 256 bassins et lacs occupant environ 2 000 km² de superficie. Actuellement, l'île compte 9 zones humides classées dans les sites RAMSAR dont 2 ont été introduites seulement en 2013.

Les caractéristiques spécifiques de ces milieux sont encore assez peu connues pour la plupart. Ces patrimoines naturels des zones humides font l'objet d'une attention toute particulière. Leur préservation représente des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants.

Par ailleurs, malgré la spécificité de ces zones humides, aucune loi ne régit encore à M/car la gestion des sites RAMSAR. Les autorités compétentes et toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion de ces zones humides sont obligées de se référer seulement aux textes du système des Aires Protégées de M/car. La validation de la Stratégie Nationale sur les zones humides devrait également être accélérée.

Compte tenu des faits, la tenue d'un colloque sur « les **zones humides de Madagascar** » s'avère donc primordial. Ce colloque se tiendra **les 19, 20, 21 juin 2014 à Antsirabe, Région du Vakinankaratra.**

Objectifs du colloque

- Le colloque sera axé sur les **zones humides continentales et littorales.**
- Sur le plan scientifique, ce choix thématique original reste autour de milieux naturels et anthropisés, considérés comme des zones sensibles. Il s'agit alors des zones humides continentales et domaine marin littoral et côtier. L'adéquation des actions entreprises et les engagements menés sur la convention sur la biodiversité serait le point fort de ce colloque.
- Sur le plan technique, il s'agit de répondre à un besoin fort en termes d'inventaire et de gestion des zones humides, d'expertise des milieux naturels, de diagnostic écologique et d'évaluation de l'impact des différents aménagements et infrastructures. L'objectif est aussi d'informer les chercheurs, les collectivités territoriales, les entreprises ou associations contribuant à l'établissement et au suivi des politiques environnementales et assurant une médiation en environnement.

Ainsi, le colloque vise à fournir aux participants une compétence élargie et des échanges permettant :

- 1) d'identifier la diversité biologique tant au niveau des populations que des écosystèmes des zones humides continentales et littorales,
- 2) de chercher à maîtriser la dynamique de fonctionnement de ces zones vulnérables,
- 3) de diagnostiquer les problèmes spécifiques (biologique, hydrologique et socio-économique) liés à l'existence des zones humides en milieu continental, marin et côtier.
- 4) d'acquérir une connaissance en matière d'aide à la décision des modes de gestion agro-environnementaux et d'aménagement respectueux de l'environnement, de l'accompagnement de projets au sein d'entreprises ou de structures publiques, ainsi que de l'animation scientifique et de la médiation environnementale.

La gestion des milieux naturels, ainsi que les connaissances fondamentales en paléoclimatologie, micropaléontologie marine et bio-indicateurs marins ne seront pas du reste.

La géomatique qui connaît dans les pays « occidentaux » un développement considérable ces dernières décennies, mais encore peu diffusée dans les pays « du sud » sera abordée. Le but est de mieux gérer les connaissances scientifiques qu'elle pourrait y apporter et surtout les solutions concrètes aux problèmes de gestion de l'environnement, des ressources et d'aménagement des milieux.

Cadrée dans la convention RAMSAR, l'utilisation rationnelle des zones humides définie comme étant : « le maintien de leurs caractéristiques écologiques obtenu par la mise en œuvre d'approches par écosystème dans le contexte du développement durable » sera privilégié. En conséquence, l'« utilisation rationnelle » est au cœur de la conservation et de l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources, dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

LES PARTICIPANTS

Le colloque rassemblera les acteurs œuvrant au niveau des zones humides, dont entre autres, ceux de la conservation et de la valorisation des zones humides malgaches (Centres de Recherches, Universités, ONG, Organisations paysannes, Décideurs, Partenaires financiers...).

Ce colloque serait une occasion pour actualiser et dynamiser la conscience des parties prenantes (scientifiques, partenaires, communautés locales, autorités étatiques de gestion...) pour remédier le plus vite possible aux problématiques observées relatives entre autres aux ressources en eau ; à l'aménagement de l'exploitation des autres ressources...

Cette manifestation scientifique contribuera à l'effectivité du développement durable à Madagascar, par le rappel et le renforcement des principes de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides à travers des actions locales, régionales et nationales et aussi avec l'aide de la coopération internationale.

LES THEMES PROPOSES :

- 1 – Biodiversité des écosystèmes des zones humides de Madagascar
- 2 – Gestion, conservation, restauration, télédétection des zones humides
- 3 – Valeurs économiques et culturelles des zones humides

Les interventions se dérouleront essentiellement en Français, mais ceci n'exclut pas celles en anglais qui doivent être signalées aux organisateurs lors de l'inscription.

ORGANISATEURS :

Le Centre National de Recherche sur l'Environnement (CNRE) et ses partenaires

COMITE DE PARRAINAGE :

*** Les autorités gouvernementales malgaches**

- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique par le biais de la Direction Générale de la Recherche et du Partenariat.
- Le Ministère de l'Environnement et des Forêts
- Le Ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques
- Le Ministère de l'Eau
- Le Ministère de l'Aménagement du Territoire
- Le Ministère de l'Energie
- Le Ministère des Mines
- Le Ministère des Transports
- Le Ministère du Tourisme

Les Universités

- * L'Université d'Antananarivo
- * L'Université de Toliara

- * L'Université de Toamasina
- * L'Université de Mahajanga
- * L'Université de Fianarantsoa
- *L'Université d'Antsiranana
- * L'Université d'Angers
- *L'Université Paul Sabatier, Toulouse

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr. Félicitée REJO-FIENENA
 Pr Alphonse DINA, Président de l'Université de Toliara
 Pr Théodore RAZAKAMANANA
 Pr Jacques MOREAU, Institut National Polytechnique de Toulouse, France
 Pr Nicole CHAMBRON
 Pr Aziz BALLOUCHE, LETG-Angers LEESA UMR 6554 CNRS, Université d'Angers
 Mme Luciano RANDRIAMARO, Conservation International
 Pr Joséphine RANAIVOSON, Hydrobiologiste, CNRE
 Pr Noro RAMINOSOA biologiste, Université d'Antananarivo
 Pr Lily-Arison RENE DE ROLAND, Biologiste Université de Toliara
 Pr RANARIJAONA Hery-Lisy, Directeur de L'Ecole Doctorale, Université de Mahajanga
 Pr Nicole CHAMBRON, Chercheur CNRS, Directeur du CREF, Paris
 Pr Jacques MOREAU, ENSAT, France
 Pr RAMANANKIERANA Heriniaina, Microbiologiste, CNRE
 Dr Nuscia TAIBI, LETG-Angers LEESA UMR 6554 CNRS, Université d'Angers
 Dr Mustapha El HANNANI, ESO-Angers UMR 6590 CNRS, Univ. Angers
 Dr François FROMARD, Laboratoire Ecologie fonctionnelle et Environnement ECOLAB, Université de Toulouse
 Mme Laurette RASOAVAHINY, Point focal national, Convention Ramsar (MEF)
 Mr Mamy RAZAFY, Point focal adjoint, Convention Ramsar (MEF)
 Mr Laurent ROBISON, Hydrologue, CNRE
 Dr MONG, Chimie de l'eau CNRE
 Mr RAMAROSON Edmond, Informatien CNRE
 Dr Voahirana RASOLOFO, Hydrobiologiste, CNRE
 Dr RAVOLOLONJANAHARY Myria Flore, Université de Toliara
 Mme Solange ANDRIANJOHANY, Assistant Université de Toliara

COMITE D'ORGANISATION

Pr. Félicitée REJO-FIENENA, Biodiversité Environnementaliste, Directeur du CNRE
 Mr Laurent ROBISON, Hydrologue, CNRE
 Pr Joséphine RANAIVOSON, Hydrobiologiste, CNRE
 Mme Laurette RASOAVAHINY, Point focal national, Convention Ramsar (MEF)
 Mr Mamy RAZAFY, Point focal adjoint, Convention Ramsar (MEF)
 Pr Alphonse DINA, Président de l'Université de Toliara
 Dr RASOLOMAMPIANINA Rado Microbiologiste CNRE
 Dr REJO Roger, Chef de département CNRE
 Mr RANAIVOSON Socrate Chef de département CNRE
 Dr MONG Yves Jean Michel, Chimie de l'eau CNRE
 Dr RANDRIAMARO Luciano, Conservation International
 Dr Voahirana RASOLOFO, Hydrobiologiste, CNRE
 Dr RAMANANKIERANA Heriniaina, Microbiologiste, CNRE

Mr FIENENA Joélon L. Christ-Offert
Pr Nicole CHAMBRON, Chercheur CNRS, Directeur du CREF, Paris
Pr Jacques MOREAU, ENSAT, France
Dr Nuscia TAIBI, Université d'Angers
Dr Moustafa, Université d'Angers
Dr François FROMARD, Laboratoire Ecologie fonctionnelle et Environnement ECOLAB,
Université de Toulouse

PARTENAIRES

- DGRP
- L'AUF
- L'IRD
- L'Université d'Angers
- L'Université de Toulouse
- ANDEA
- APIPA
- CI
- WWF
- ONE
- MNP
- Les Institutions d'appartenance des intervenants :
WCS – PEREGRINE - Birdlife – Durell – ASITY – Antorotorofotsy...

SECRETARIAT

Mr RANJALAHY Hary
MMe RANOROMALALA Harisolo
Melle ROJOVOLA Graziella
Mr ANDRIANTSIARONANDROY Ricardo
Mr VINCENT de Paul
Mr RAKOTOARIVELO Ludovic

MODALITES D'INSCRIPTION

(Préinscription: du 01 mars au 25 mars 2014)

Les premières intentions de participation seront enregistrées au plus tard le **25 mars 2014 à 17h00**. Il suffit d'envoyer le coupon –réponse ci-dessous tout simplement par mail en fichier attaché aux adresses mails, contacts ci-dessus.

Pr. Rejo-Fienena Félicitée: rejo_felicite@yahoo.fr

Mr Laurent Robison : robison_laurent@yahoo.fr

Les personnes remplissant ce coupon réponse, recevront une deuxième circulaire qui confirmera l'inscription définitive et qui donnera beaucoup plus de détails sur l'organisation logistique du colloque.

